



**Oui au renforcement de
l'enseignement de l'histoire au
secondaire**

**Avis présenté au MELS en réponse au
document de consultation *Pour le
renforcement de l'enseignement de
l'histoire nationale au primaire et au
secondaire***

Par la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Décembre 2013



La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) représente plus de 200 000 membres, dont 130 000 environ font partie du personnel de l'éducation.

La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés en fonction des secteurs d'activité de leurs membres ; s'ajoute également l'AREQ (CSQ), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec.

Les membres de la CSQ occupent plus de 350 titres d'emploi. Ils sont présents à tous les ordres d'enseignement (personnel enseignant, professionnel et de soutien), de même que dans les domaines de la garde éducative, de la santé et des services sociaux (personnel infirmier, professionnel et de soutien, éducatrices et éducateurs), du loisir, de la culture, du communautaire, des communications et du municipal.

De plus, la CSQ compte en ses rangs 75 % de femmes et 30 % de jeunes âgés de moins de 35 ans.

D'entrée de jeu, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) souhaite remercier la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), Marie Malavoy, d'avoir lancé une démarche de réflexion au renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire. Elle souhaite également remercier Jacques Beauchemin et Nadia Fahmy-Eid de l'avoir invitée à participer à la consultation sur cette démarche.

La CSQ et plus particulièrement la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ), la Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ) et la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) s'intéressent beaucoup à l'enseignement de l'histoire, car elles représentent les enseignantes et enseignants d'histoire de la majorité des commissions scolaires et de nombreux établissements privés d'éducation en plus des conseillères et conseillers pédagogiques en histoire.

Dans le cadre de la présente consultation, la FSE-CSQ et la CSQ considèrent primordial d'affirmer que l'enseignement de l'histoire doit contribuer à la construction de l'identité, de la fierté d'appartenir à la nation québécoise, tout en conservant une distance critique à l'égard de son évolution. Pour que l'histoire reste vivante dans la société québécoise, il faut qu'elle soit enseignée, qu'elle permette de développer une compréhension de ce qui a construit cette société, ses avancées et ses reculs, ses débats parfois houleux, ses luttes politiques. Il faut être capable de déterminer les personnes qui ont joué un rôle significatif dans l'évolution de notre société.

Cet enseignement doit aussi tenir compte de l'évolution de la présence des Autochtones comme premiers, et toujours présents, habitants du Québec. Il doit aussi accorder une place significative à l'histoire du syndicalisme et du mouvement des femmes ainsi qu'aux multiples influences issues de l'immigration qui ont contribué à façonner le Québec, et ce, afin de permettre une meilleure compréhension de notre histoire nationale.

Dans le programme actuel du cours *Histoire et éducation à la citoyenneté* de 3^e et 4^e secondaire, l'objectif du MELS vise davantage à mettre l'accent sur la « démarche historique » aux dépens des événements de l'histoire et du récit historique. Selon les enseignantes et enseignants que nous avons consultés, cela a pour effet de secondariser les références à l'histoire nationale, à la nation québécoise, voire à la nation canadienne-française, notamment les combats historiques menés par le peuple québécois pour sa reconnaissance au sein de l'espace canadien.

Les élèves doivent connaître leur histoire avant de la commenter et de la comparer avec celle des autres nations. À cet égard, peut-être est-il bon de rappeler les enseignements du rapport Parent comme nous le souligne Félix Bouvier, historien

et didacticien au Département des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Trois-Rivières :

Celui qui s'est habitué à analyser les problèmes du passé peut tenter ensuite de les traduire en termes actuels, et trouver, par transposition, des solutions inattendues que le présent lui-même ne suggérerait pas ; il peut, comme citoyen, participer un peu moins aveuglément au destin collectif¹.

Et encore :

Aucune autre discipline scolaire ne peut donner cette perception du temps, avec tout ce qu'elle peut apporter de compréhension plus affinée, et même de sagesse et de patience politique².

Nous souhaitons que soit offert aux élèves un enseignement de l'histoire qui n'occulte aucun aspect politique ni même conflictuel de l'histoire du Québec et du Canada, et que l'ensemble des faits, des événements et des personnages qui ont façonné l'histoire du Québec soient considérés comme une partie inhérente des cours d'histoire.

Par conséquent, la FSE-CSQ et la CSQ considèrent qu'un virage majeur doit être effectué en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire.

Bloc 1 : L'histoire comme science

De prime abord, les enseignantes et enseignants (FSE-CSQ) d'histoire mentionnent qu'on ne devrait pas s'attarder à savoir si l'histoire est une science lorsqu'on parle de son enseignement au secondaire, ce qui ne serait pas le cas s'il était question ici de cours universitaires. Pour eux, la principale préoccupation se situe sur le plan de la transmission des connaissances de la trame historique afin que les élèves puissent posséder une base solide de leur histoire. Les enseignantes et enseignants considèrent qu'ils sont des agents de transmission de l'histoire, et non des scientifiques. Leur rôle premier est de développer et de construire le savoir en mettant en évidence les personnages et les événements marquants de l'histoire pour que les élèves comprennent d'où ils viennent et le pays où ils vivent. Ces savoirs définissent la mémoire collective qui fonde le cadre identitaire, d'où

¹ Citation du rapport Parent dans BOUVIER, Félix (2007). « Quand l'histoire nationale devient problématique au nom de l'éducation à la citoyenneté : phénomène à inverser », *Bulletin d'histoire politique, Débat sur le programme d'enseignement de l'histoire au Québec*, vol. 15, n° 2 (hiver), Lux éditeur, p. 91.

² Citation du rapport Parent dans BOUVIER, Félix (2007). « Quand l'histoire nationale devient problématique au nom de l'éducation à la citoyenneté : phénomène à inverser », *Bulletin d'histoire politique, Débat sur le programme d'enseignement de l'histoire au Québec*, vol. 15, n° 2 (hiver), Lux éditeur, p. 91.

l'importance d'avoir le temps nécessaire pour transmettre un bagage de connaissances.

Dans le programme actuel, les enseignantes et enseignants critiquent la façon selon laquelle les notions sont articulées, c'est-à-dire sans fil conducteur solide, ce qui entraîne un bourrage de crâne. Le programme proposé n'est pas significatif, en plus d'être irréaliste et redondant, puisque le programme de 4^e secondaire reprend la même période historique que celui de 3^e secondaire, mais sous l'angle de thématiques. Cela fait en sorte qu'il est impossible de présenter tout le contenu. De plus, l'écriture de ce programme ne tient pas compte du développement cognitif de l'élève. Dans ce programme, c'est l'individu qui prime, alors que c'est la société qui devrait avoir plus d'importance, comme c'était le cas dans les programmes précédents. Qu'est-ce qui est le plus important, le jeune lui-même ou l'élève qui fait partie d'un ensemble qui s'appelle le Québec ou le Canada ?

Les compétences

Concernant les compétences, les enseignantes et enseignants ont soulevé que la compétence 1 « Interroger les réalités sociales dans une perspective historique » et la compétence 3 « Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire » sont de l'ordre de compétences transversales et non disciplinaires. Elles sont superflues. Dans la réalité, elles ne sont pas évaluées et ne devraient plus figurer au programme. Elles créent un effet superficiel en gonflant les notes des élèves, car ceux-ci n'ont pas besoin de posséder des connaissances pour les acquérir, mais seulement d'utiliser une technique.

La compétence 2 « Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique » constitue le cœur du programme. Les enseignantes et enseignants veulent raconter l'histoire. Le cœur du programme d'histoire est la transmission des connaissances. La narration est importante, car c'est grâce à elle qu'il y a une structuration des connaissances. Comme le mentionnent plusieurs d'entre eux, l'anglais s'enseigne en faisant parler les élèves ; les mathématiques, en leur faisant résoudre des problèmes ; l'histoire, en la racontant.

Cependant, les enseignantes et enseignants déplorent le manque de temps pour que les élèves intègrent les connaissances. En appliquant une approche chronologique sur deux ans, les élèves auraient plus de temps pour intégrer le contenu. Nous nous pencherons sur cette approche dans une autre section.

Ainsi, la compétence 2 doit prendre toute son ampleur. Elle doit donner toute la latitude aux enseignantes et enseignants en étant la plus large possible. Prenons l'exemple de Maurice Richard, qui personnifie le nationalisme sous le thème de la culture et des mouvements de pensée. Les enseignantes et enseignants vont plus loin que la carrière de ce hockeyeur, ce qui est très stimulant pour les élèves. Ceux-

ci situent le personnage dans le temps, ce qui les motive et leur permet de cerner le contexte dans lequel ce personnage évoluait.

En ce qui concerne la référence à l'éducation à la citoyenneté, les enseignantes et enseignants mentionnent qu'ils la transmettent à travers leur discipline. Elle n'a pas lieu d'être évaluée, mais plutôt intégrée à la compétence 2. Cependant, ils relèvent qu'elle doit être redéfinie et orientée vers l'éducation à la citoyenneté démocratique. Depuis toujours, les enseignantes et enseignants d'histoire enseignent l'éducation à la citoyenneté. L'histoire doit servir à ce que les élèves ne répètent pas les erreurs du passé. L'objet de citoyenneté est donc complémentaire à l'acquisition des connaissances et non le contraire. Les enseignantes et enseignants d'histoire veulent raconter l'histoire, sans occulter la citoyenneté. Ils ne sont pas d'accord avec l'idée d'évaluer l'opinion ou la vision de l'élève.

Concernant la valorisation de l'insertion épisodique d'activités visant le développement propre à la pratique de l'histoire, comme l'analyse critique de sources, la confrontation d'interprétations divergentes, l'établissement de chronologie, la comparaison et la synthèse, les enseignantes et enseignants sont tout à fait en accord. Cependant, ils doivent avoir du temps pour le faire. Dans les faits, il faut enlever un peu plus de références à l'individu et en donner davantage à la société en matière de fil conducteur. Il est également essentiel de se référer à un cadre plus national pour enseigner l'histoire. Depuis la réforme, les enseignantes et enseignants ressentent qu'ils se font imposer un style. Ils ne veulent pas d'un cadre unique. Ils désirent avoir un lieu pour s'exprimer afin que soit respectée leur autonomie professionnelle.

Bloc 2 : Savoirs

Personnages et évènements

Les enseignantes et enseignants désirent mettre les personnages et les évènements historiques en évidence en soulignant les aspects social, politique et culturel. Ils veulent pouvoir traiter des personnages qui ont marqué l'histoire afin de mieux les ancrer dans la période où ils ont vécu, de les comprendre et de les intégrer à la trame nationale. Il y a une différence entre « en entendre parler » et « connaître ». Dans le programme actuel, les enseignantes et enseignants manquent de temps pour le faire.

Le personnage permet de présenter des éléments de connaissance. Il nous semble important de conserver certains thèmes couverts par l'approche thématique et de les intégrer dans l'approche chronologique. Le fil conducteur de l'approche chronologique permet de s'assurer que l'élève se situe dans le temps et dans l'espace.

Les enseignantes et enseignants dénoncent également la progression des apprentissages. Certaines connaissances qui font partie du programme de 3^e secondaire ne devraient être vues qu'en 4^e secondaire.

Notions géographiques

Les enseignantes et enseignants ont soulevé que les notions géographiques constituent aussi un savoir qui devrait être commun. Ils aimeraient que soit ajouté un module d'introduction des notions de géographie et qu'il soit intégré dans le nouveau programme. Cette introduction aura pour effet de mieux situer les élèves dans l'espace et dans le temps, permettant ainsi de recadrer la structure historique avant de commencer à enseigner les notions historiques.

En fait, les notions de géographie doivent être préalables, et les enseignantes et enseignants doivent accorder du temps à la révision des bases géographiques afin de valider les acquis déjà vus. De plus, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de redites dans la transition des ordres d'enseignement, c'est-à-dire du primaire au secondaire. Si l'on ajoute des notions en 3^e secondaire, il faudrait s'assurer que ce ne sont pas des notions qui ont déjà été vues au primaire ou en 1^{re} et 2^e secondaire. En fait, les notions de géographie doivent être complémentaires et appropriées aux groupes d'âge.

Angles d'entrée

Au sujet des « angles d'entrée » des contenus d'enseignement, les enseignantes et enseignants désirent les conserver tels quels. Ils ne veulent pas remplacer les concepts généraux par des objets historiques précis comme il est proposé dans le document de consultation. Cette précision n'apporterait rien de plus. Ce qui importe, c'est que le contenu soit commun, mieux articulé et rattaché au primaire et au 1^{er} cycle du secondaire. Les enseignantes et enseignants veulent que les nouveaux programmes évitent les doublons, les redondances et qu'ils témoignent d'une vision élargie. Le contenu complémentaire que représentent les « ailleurs » est intéressant et il peut être utilisé, au besoin.

L'épreuve unique

L'une des solutions proposées par le MELS est d'établir un socle de connaissances communes obligatoires (sujettes à examen), plutôt que facultatives. Ces connaissances n'auraient pas à prendre la forme de dates ou d'événements politiques. Il s'agirait seulement de confirmer l'existence d'un bagage factuel commun et d'y voir une habileté nécessaire à la bonne intelligence de l'histoire.

Les enseignantes et enseignants ont répondu que l'épreuve unique est une grande préoccupation pour eux. Actuellement, ils ont l'impression de corriger un texte

argumentatif en français, élément qui est clairement ressorti en 2008 dans le cadre des travaux de la FSE-CSQ sur l'enseignement de l'histoire.

Toutefois, en mettant au premier plan la place des connaissances historiques selon un ordre chronologique de deux ans, une autre inquiétude apparaît, soit que les élèves soient évalués à la fin de la 4^e secondaire sur des matières vues en 3^e secondaire.

Pour y remédier, les enseignantes et enseignants proposent que l'épreuve unique porte essentiellement sur la matière vue au niveau visé.

Ceci est nécessaire, car il ne faut pas alourdir la tâche des enseignantes et enseignants en les obligeant à revoir toute la matière vue au niveau précédent. De plus, ces derniers demandent un meilleur arrimage entre l'écriture des programmes et l'évaluation de ceux-ci.

Bloc 3 : Cadre national

Il nous semble essentiel d'ancrer les cours d'histoire de 3^e et de 4^e secondaire dans le cadre national, que nous définissons comme l'espace territorial du Québec. Tout comme les élèves en France, aux États-Unis ou en Allemagne apprennent leur histoire nationale, il est primordial que les élèves québécois connaissent l'histoire du Québec et qu'ils aient un bagage minimal de connaissances sur notre histoire. Il s'agit d'expliquer aux élèves comment la nation québécoise s'est bâtie de la période précolombienne à nos jours.

Il nous semble donc important que l'enseignement de l'histoire nationale se fasse selon un récit plus suivi, autour de fils conducteurs clairs, en plus de mettre davantage l'accent sur la période contemporaine.

Avec un programme qui prend appui sur le cadre national, l'enseignante ou l'enseignant d'histoire peut relater les faits, rappeler les événements et les personnages qui ont marqué l'histoire du Québec, et ils auraient davantage de temps pour approfondir la période contemporaine.

Bien sûr, il arrivera que d'autres espaces soient considérés. Ainsi, il sera nécessaire de parler de Louis XIV et de Colbert lorsque seront abordées la période de colonisation de 1660 à 1672 et l'arrivée de Jean Talon comme intendant de la Nouvelle-France. De même, un enseignant ne pourra ignorer la Révolution américaine et l'arrivée de nombreux loyalistes au Canada après 1776.

Selon nous, il n'y a pas de risque à reconnaître la nation comme principal espace de mise en scène du programme d'histoire. Les enseignantes et enseignants ont démontré dans le passé et continuent toujours de démontrer leur professionnalisme

et leur objectivité. Ce ne sont pas des propagandistes au profit d'une idéologie politique.

Par ailleurs, nous ne voyons pas d'opposition entre histoire sociale et histoire politique. Les enseignantes et enseignants savent expliquer les principaux concepts nécessaires à la compréhension de l'histoire, comme le nationalisme ou le multiculturalisme. De plus, ils savent intégrer les divers éléments de l'histoire sociale, que ce soit la place des femmes dans l'histoire, le rôle des Autochtones dans toutes les périodes historiques, l'histoire du mouvement ouvrier ou les différentes vagues d'immigration, dans le cadre d'un programme d'histoire nationale. Selon nous, l'opposition entre histoire sociale et histoire politique constitue un faux débat. Ces deux conceptions de l'histoire peuvent très bien être intégrées dans un même programme au secondaire.

Bloc 4 : Approches

Les enseignantes et enseignants ont clairement mentionné que l'approche chronologique doit être articulée sur deux ans, soit de la 3^e à la 4^e secondaire. Les thèmes les plus intéressants et mobilisateurs doivent être répartis et intégrés à l'approche chronologique, par exemple « Culture et mouvement de pensée ». Ce réétalement répondrait aux doléances répétées du personnel en éliminant les redondances ; cela dégagerait l'espace requis pour intégrer l'histoire sociale, l'histoire politique et le cadre national à toutes les périodes historiques. Cela permettrait aussi aux enseignantes et enseignants d'exploiter plus à leur gré le temps supplémentaire consenti à l'histoire depuis quelques années.

Concernant les modifications possibles, les enseignantes et enseignants ont mentionné que l'approche chronologique n'influencerait pas le contenu des 1^{re} et 2^e secondaires étant donné que l'approche chronologique sur deux ans est déjà en place. Cette modification toucherait les programmes actuels d'histoire de 3^e et de 4^e secondaire ainsi que certains éléments du primaire. Ainsi, il faudrait envisager plus d'espace pour les notions de géographie locale au primaire.

Actuellement, les cours de 3^e et 4^e secondaire ont la même ligne du temps sur un an avec deux angles différents. Les enseignantes et enseignants comprennent bien l'approche thématique. Cependant pour traiter des faits historiques de manière thématique, les élèves doivent posséder des connaissances. Cela pose problème. Cette approche n'est pas appropriée pour des élèves du secondaire. Elle serait plus appropriée à un niveau supérieur. Les éléments de connaissance utilisés dans l'approche thématique devraient être intégrés dans l'enseignement chronologique sur deux ans. De plus, il est impératif de ne pas rendre les contenus redondants d'un programme à l'autre.

Les enseignantes et enseignants sont également en accord avec les propositions suivantes :

- Repenser la division de la période 1929-1980 qui pourrait faire l'objet d'une subdivision supplémentaire ;
- Faire de la période « De 1980 à nos jours » une période de plein droit, pourvue de réels contenus d'enseignement ;
- Réfléchir à la place des cours d'histoire québécoise dans l'ensemble du régime d'enseignement – plus précisément à l'étendue de la matière sujette à l'examen officiel de 4^e secondaire ;
- Profiter du réétalement pour bonifier les contenus et leur intégration, mais en évitant une nouvelle saturation de l'horaire des enseignantes et enseignants et un alourdissement de leur tâche.

Ce réétalement devrait fournir aux enseignantes et enseignants une marge de manœuvre leur permettant de ralentir le rythme et d'approfondir leurs propos là où ils le jugent opportun.

Conclusion

Cela fait plusieurs années que la CSQ et la FSE-CSQ réclament qu'un virage majeur soit effectué en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire. Les modifications proposées dans le document de consultation *Pour le renforcement de l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire* vont globalement dans le sens souhaité par les enseignantes et enseignants d'histoire du secondaire que nous représentons.

Nous saluons cette initiative et nous souhaitons qu'elle mène aux changements souhaités, notamment l'abandon de l'approche thématique en 4^e secondaire au profit d'une approche chronologique qui se déploierait sur deux ans, en 3^e et en 4^e secondaire.

En ce qui concerne la mise en œuvre du nouveau programme, il a été suggéré qu'un projet pilote soit mis en place dès l'automne 2014 afin que le nouveau programme puisse être offert à l'automne 2015. Il s'agit là d'un calendrier très serré qui laisse bien peu de marge de manœuvre. Néanmoins, nous croyons que ce calendrier ne sera possible que dans la mesure où les enseignantes et enseignants participant au projet pilote le font sur une base volontaire et qu'ils sont accompagnés dans cette démarche, non seulement pour évaluer le nouveau programme, mais aussi pour bien le mener à terme.

Il sera également important de mener des consultations pendant l'année 2014-2015 sur les nouveaux manuels d'histoire et d'offrir de la formation aux enseignantes et enseignants qui le désireront, à ceux qui n'ont pas connu d'autre programme que le programme actuel.

Pour ce qui est de l'enseignement de l'histoire au primaire, cette question est effleurée dans le document de consultation, et les propositions avancées pour repenser le programme ne touchent essentiellement que la 3^e et la 4^e secondaire. Ce dernier élément nous satisfait, car nos doléances portaient principalement sur ces programmes. En ce sens, il serait essentiel que les enseignantes et enseignants soient associés de près à l'élaboration des contenus pour ces deux niveaux. Dans l'avenir, pour la FSE-CSQ et la CSQ, il serait très approprié de mener une seconde consultation sur l'enseignement de l'histoire au primaire.

Nous ne saurions terminer sans vous prévenir que l'élaboration de cet avis est basée sur les travaux et les rencontres menés par la FSE-CSQ depuis 2008 en collaboration avec les enseignantes et enseignants que nous représentons. Pour la FSE-CSQ et la CSQ, l'expertise et l'opinion des gens sur le terrain demeurent des incontournables pour l'amélioration du système d'éducation québécois.

